# RÉPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE COMMUNE D'ORNON

Envoyé en préfecture le 18/09/2019 Reçu en préfecture le 19/09/2019

Affiché le 18/09/2019

ID: 038-213802853-20190913-20190913\_16-DE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-neuf, le 13 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le jeudi 5 septembre 2019, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE. Nombre de conseillers en exercice : 10

### Présents: 7

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Morgan FAURE, Nicole FAURE, Julien FIAT, Monique FIAT, Marcel RUINAT

# Absents excusés : 3 Gilles GUINARD Michel BRUN Émilie SALVI

Procurations: 2

Gilles GUINARD, procuration à Nicole FAURE Émilie SALVI, procuration à Morgan FAURE

#### Votants: 9

Monique FIAT a été élue secrétaire de séance.

# Délibération n°20190913-16 : Sécurisation des traversées des hameaux : La Pallud, Le Pont-des-Oulles et La Poyat

Madame le Maire présente au Conseil municipal les projets de sécurisation des traversées des hameaux de la Commune pour lesquels le maitre d'œuvre CM Aménagement a été missionné.

## Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

à l'unanimité,

charge Madame le Maire d'effectuer toutes démarches nécessaires à l'étude de ces projets et à la définition de leurs plans de financement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits, au registre sont les signatures, pour expédition conforme. Le Maire, Nicole FAURE